

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 2 octobre 2017 à 18 heures**

Le 2 octobre deux mil dix-sept à 18 heures,  
Le conseil Municipal de la commune de FLAVIAC dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Gérard Béal, Maire, en session ordinaire.

Convocation : 28/09/17

Membres en exercice : 15

Membres présents : 10

Nombre de votants : 13

Présents : AUDINOS Maryvonne, BÉAL Gérard, CHAMP Luc, CONSTANT Michel, PERRET Didier, QUATREMERE Gilles, RICHARD Evelyne, STABLO Marielle, TONKENS Gerben, VICENTE Georges.

Absent(e)s : HILAIRE Valérie, MALEGUE Claude, MARCHOIS Fabrice, MARTIN Aline, RUBINI Morgane

Pouvoir(s) : HILAIRE Valérie à CONSTANT Michel, MARTIN Aline à CHAMP Luc, RUBINI Morgane à BEAL Gérard

Secrétaire de séance : CONSTANT Michel

**Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal à l'unanimité**

**Avenant marché de travaux – Place Jean Jaurès :**

Monsieur le Maire fait le point sur les travaux d'aménagement de la Place Jean Jaurès et informe des modifications quant aux accès des personnes à mobilité réduite dont le montant s'élève à 2 886.40 €. Le conseil valide à l'unanimité l'avenant ainsi constitué.

**Avenant marché de maîtrise d'œuvre – salles animation :**

Monsieur le Maire informe que l'état de la toiture du bâtiment nécessite sa réfection pour un montant HT de 80 000€. Le montant de l'avenant de la maîtrise d'œuvre s'élève donc à 8 000 euros, soit 10% du montant HT des travaux. Le conseil autorise le Maire à signer l'avenant avec le maître d'œuvre, Pascal CARRILLO.

**Emplacements réservés – étude :**

Monsieur le Maire présente les devis pour l'étude des emplacements réservés n°5 et 14 situés respectivement rue de Rias et Chemin du réservoir.

La proposition du cabinet SAS SINTEGRA pour la mission de diagnostic et d'études préalables du n°5 est validée pour un montant de 2 770 euros HT. La décision pour l'emplacement n°14 est reportée.

**Financement travaux salles d'animations – emprunt :**

Monsieur le Maire donne lecture des propositions de prêts des banques pour le financement des travaux des salles d'animation et de toiture-charpente. La proposition du Crédit Agricole est validée à l'unanimité, soit un emprunt d'un montant de 150 000 euros sur 20 ans au taux de 1.50%, à échéances trimestrielles.

**Création d'un poste à durée déterminée :**

Monsieur le Maire cède la parole à M. Michel CONSTANT qui explique la nécessité de créer un poste en CDD du 1/11/2017 au 6/07/2018 pour le service de garderie extrascolaire mis en place le mercredi matin suite au retour à la semaine scolaire de 4 jours. Le conseil valide à l'unanimité cette création.

**Contrat d'assurance des risques statutaires – CDG 07 :**

Monsieur le Maire donne lecture du résultat de la consultation faite par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale quant au contrat d'assurance pour le personnel communal pour le compte de la commune. Le conseil municipal à l'unanimité valide la proposition du CDG07.

**Taxe d'aménagement :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le taux de la taxe d'aménagement de 3% (Ex. TLE) peut être révisé avant fin novembre. Après délibération, l'assemblée décide par 11 voix POUR et 2 abstentions (Marielle STABLO et Didier PERRET) de la porter à 3,5% à compter de 2018.

**Approbation des rapports 1, 2 et 3 de la CLECT :**

Monsieur le Maire soumet au vote de l'assemblée qui les accepte, les 3 rapports, approuvés au préalable par la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la CAPCA concernant l'évaluation du coût des compétences suivantes :

- rapport 1 : organisation de la mobilité, zones d'activité économique, politique de développement économique, aide aux personnes.
- rapport 2 : animaux errants et aires d'accueil des gens du voyage
- rapport 3 : Viarhônga, maisons de service au public, office de tourisme, MJC.

### Divers :

- Cimetière : pose d'une signalétique sur des concessions échues
- Cheminement piétons place Jean Jaurès : des véhicules stationnés empiètent sur le cheminement piéton aux abords de l'école gênant le passage
- Recensement de la population : il se déroulera en janvier 2018
- Opération de stérilisation de chats errants : une action sera programmée prochainement
- Festival de sports Free style Xen Trick : l'association remercie la mairie et les services municipaux
- CAPCA – commission culture et sports : Mme Maryvonne AUDINOS fait un résumé des dernières réunions de travail, à savoir la programmation des événements de 2018, la réflexion sur la mise en place d'un PIJ (Point Information Jeunesse) itinérant.
- ADAPEI – Opération brioche : du 2 au 8 octobre
- Salles d'animation : le règlement et les tarifs seront étudiés lors du prochain conseil municipal
- Illuminations de Noël : un état des lieux de l'étoile du Serre Valenche sera fait rapidement

### Réunions :

- Conseil municipal : 16/10/2017 à 18h00 en Mairie
- CCAS : 17 /10/2017 à 10h00 - espace des associations
- Sensibilisation à l'utilisation des écrans (téléphone, tablette,...) : 8/11/17 de 17h30 à 19h30 – espace des associations

La séance est levée à 20h00

Gérard Béal,  
Maire de Flaviac



Constant Michel,  
Secrétaire